SPASAD* : un guichet unique pour les services à domicile du centre communal d'action social de la Ville de Caen

La Ville de Caen accompagne les séniors au quotidien : son centre communal d'action sociale (CCAS) propose une gamme de services à domicile adaptés aux besoins de prise en charge des personnes concernées.

Joël Bruneau, maire de Caen et **Gérard Hurelle,** maire adjoint chargé des Solidarités, du lien intergénérationnel, de la santé et du handicap, accompagnés **des représentants du Conseil départemental du Calvados et de l'Agence régional de santé** (ARS), ont présenté ce mercredi 24 avril ***le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) du CCAS de la Ville de Caen.**

Le SPASAD, c'est quoi ?

Le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) apporte simultanément un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et des soins aux personnes aidées. Il s'agit d'assurer la polyvalence des services afin de garantir la coordination des interventions. Il associe les compétences des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il réalise les missions coordonnées du SAAD et du SSIAD auprès des mêmes publics (personnes âgées, personnes handicapées, personnes atteintes d'une pathologie chronique ou d'une affection de longue durée). **La spécificité su SPASAD du CCAS de Caen est d'intégrer à cette dynamique d'articulation ses deux autres services à domicile : la livraison de repas à domicile et la téléassistance.**

La mise en place du SPASAD garantit aux bénéficiaires :

- un guichet unique d'accueil et d'orientation vers le service concerné pour plus de réactivité (dont un numéro d'appel unique: 02 31 35 64 49) ;
- une évaluation conjointe des besoins de la personne souhaitant rester à son domicile, en incluant tous les angles, dans le respect du projet de vie et des habitudes ;
- un meilleur suivi des soins et des aides au quotidien ;
- des transmissions quotidiennes entre les intervenants à domicile et l'encadrement avec des réunions hebdomadaires ;
- une astreinte téléphonique assurée en dehors des horaires d'ouverture ;
- des professionnels qualifiés et formés à l'évolution des prises en charge et des pathologies, et encadrés par de professionnels diplômés (travailleurs sociaux, infirmières…) ;
- une coordination permanente avec les professionnels de santé et médico-sociaux pour assurer un suivi global de la situation.

Contact presse : Émilie Chansel
02 31 30 45 03 / e.chansel@caen.fr

CAEN NORMANDIE

Le SPASAD du CCAS de la Ville de Caen en chiffres:

Au cours du 1er trimestre 2019, **29 personnes** ont été prises en charge par le SPASAD (SAAD et SSIAD), dont 20 femmes et 9 hommes. En 2018, **35 personnes ont bénéficié d'une prise en charge en lien avec le SPASAD.**

L'activité des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du CCAS de la Ville de Caen en chiffres :

→**Le service auxiliaire de vie du CCAS** de Caen intervient au domicile de personnes âgées de plus de 60 ans dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et de personnes vivant avec un handicap au titre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap). **45 auxiliaires de vie diplômées** aident et accompagnent celles et ceux dont la perte d'autonomie nécessite l'assistance d'un tiers pour les actes essentiels de la vie courante, à l'exception d'actes de soins. Les interventions ont lieu entre 6h30 et 21h, du lundi au dimanche, selon le plan d'aide établi. Le service a pris en charge **50 nouveaux bénéficiaires en 2018.**

- la prestation "Auxiliaire de vie" auprès d'un public de personnes en situation de handicap : en 2018, 11 527 heures ont été réalisées auprès de 20 bénéficiaires

- La prestation "aide à la vie" auprès d'un public de personnes âgées relevant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : en 2018, 29 200 heures ont été réalisées
- auprès de 175 bénéficiaires.

→Le **service de livraison de repas à domicile** du CCAS de Caen s'adresse à toute personne âgée d'au moins 60 ans ou vivant avec un handicap, et momentanément ou durablement dans l'incapacité de préparer ses repas ou de fréquenter les restaurants des résidences seniors. Chaque jour, **3 cuisiniers et 4 préparateurs-livreurs** cuisinent et conditionnent les repas (fonctionnement en « liaison froide »). Les menus sont conçus avec **une diététicienne**. Ils sont équilibrés et adaptés au sujet âgé, avec la possibilité, sur prescription médicale, de repas sans sucre ajouté et/ou sans sel ajouté. Les repas sont livrés à domicile tous les 2 jours selon le secteur d'habitation. Le livreur a également pour mission d'être vigilant à la situation des personnes à chacun de ses passages. Il peut ainsi constater une évolution de l'état de la personne et faire le signalement nécessaire auprès des autres intervenants.

- La livraison de repas à domicile : en 2018, **37 391 repas ont été livrés par le service du CCAS auprès de 248 bénéficiaires.** Soit une moyenne de 102 repas par jour.

Contact presse : Émilie Chansel
02 31 30 45 03 / e.chansel@caen.fr

CAEN NORMANDIE

→**Le service de téléassistance** du CCAS de Caen permet à toute personne âgée de plus de 60 ans, ou vivant avec un handicap, d'avoir accès à un dispositif d'alerte pour toute situation d'urgence. Le dispositif est composé d'un déclencheur (médaillon ou bracelet) et d'un transmetteur qui, activé lors d'un événement dans le logement, contacte une centrale d'écoute qui organisera l'intervention suivant la situation. La participation financière est calculée en fonction des ressources.

- La téléassistance classique, au domicile de caennais : **598 bénéficiaires en 2018** par l'intermédiaire d'un prestataire de service.
- La téléassistance au sein des résidences seniors gérées par le CCAS, plus communément appelée dispositif mobile d'appel d'urgence : **49 résidents en 2018.**

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) du CCAS de Caen dispose d'une **capacité d'accueil de 134 places**, dont 6 pour personnes de moins de 60 ans vivant avec un handicap ou présentant une pathologie chronique. Sous **la responsabilité de l'infirmière coordinatrice, 36 aides-soignantes diplômées** assurent à domicile, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort. Les interventions ont lieu de 8h à 12h et de 15h à 18h, du lundi au dimanche, selon les besoins évalués par l'infirmière coordinatrice.

En 2018, le SSIAD a pris en charge **213 patients, dont 92 nouvelles prises en charge**. 60 % des interventions sont réalisées auprès d'un public féminin.

En septembre 2016, le CCAS de la Ville de Caen a répondu à un appel à projets de l'ARS Normandie et des 5 départements à l'échelle normande pour l'expérimentation du SPASAD "intégré" (suite à la loi « adaptation de la société au vieillissement » (ASV) de décembre 2015. Le dossier du CCAS a été retenu, avec à la clé un soutien financier de 48 000 € pour permettre ce changement.

Après une phase de diagnostic, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ARS et le CD14 a fixé les objectifs communs pour la transformation en SPASAD :

- la mise en place d'une nouvelle organisation du travail ;
- l'utilisation d'un logiciel de gestion commun (Systèmes d'information optimisé) ;
- la création d'outils partagés de prise en charge globale des bénéficiaires ;
- la prévention de la perte d'autonomie ;
- la prévention de la maltraitance ;
- la promotion de la bientraitance.

Contact presse : Émilie Chansel
02 31 30 45 03 / e.chansel@caen.fr

À la demande des élus, les services du CCAS se sont mobilisés pour renforcer la qualité et la coordination des interventions. Cette mobilisation s'est notamment formalisée par :

- le déménagement de tous les services à domicile au Pôle seniors Mathilde de Normandie (avril 2016). La Plateforme des services à domicile propose depuis un accueil unique et une vitrine au 44 boulevard Raymond Poincaré (quartier de la Guérinière);
- le renouvellement du partenariat avec le Département du Calvados en lien avec le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique) Caen & Couronne;
- et enfin la mise en œuvre du SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile).

Contact presse : Émilie Chansel
02 31 30 45 03 / e.chansel@caen.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Outre ces services à domicile, la Ville de Caen déploie grâce à son CCAS une palette diversifiée de services, prestations et actions en faveur des retraités et personnes âgées, guidée par l'objectif de favoriser le libre choix :

- une offre élargie d'animations et d'accompagnement à la vie sociale : des activités de loisirs au sein des résidences seniors et des clubs du 3eme âge, des rendez-vous annuels (repas de la Foire de Caen, spectacle au Zénith, etc.), des voyages en partenariat avec l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV), etc.
- un panel de solutions en matière d'habitat, pour chaque étape du parcours résidentiel après 60 ans :
1 appartement pour la colocation seniors ; 8 résidences autonomie pour les 60 ans et plus en recherche de sécurité pour mener leur vie en toute autonomie ; et 1 établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD Mathilde de Normandie).
- Pour les seniors caennais les plus fragiles : un service spécifique d'information sur leurs droits et de suivi des dossiers d'aide.

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD)

Les services à domicile du CCAS de la ville de Caen sont organisés en «SPASAD».

Ce fonctionnement vous garantit :

- un **guichet unique** d'accueil et d'orientation vers le service concerné pour plus de réactivité
- une **évaluation de vos besoins**, dans le respect de votre projet de vie et de vos habitudes
- un meilleur suivi des soins et des aides au quotidien
- des **transmissions quotidiennes** entre les intervenants à domicile et l'encadrement avec des réunions hebdomadaires
- une **astreinte téléphonique** assurée en dehors des horaires d'ouverture

- des **professionnels qualifiés** et formés à l'évolution des prises en charge et des pathologies, et encadrés par de professionnels diplômés (travailleurs sociaux, infirmières...)
- une **coordination permanente** avec les professionnels de santé et médico-sociaux pour assurer un suivi global de la situation.

Repas à domicile, téléassistance, auxiliaire de vie, aide à la vie, soins infirmiers, la plateforme des services à domicile Mathilde de Normandie s'adresse aux Caennais et rassemble tous les services à domicile en un point unique :

44 boulevard Raymond Poincaré
14000 CAEN
02 31 35 64 49

Conception & réalisation : **Nouveau regard** / Caen - 02 31 47 00 47 / Mars 2019 / Crédit photos : François Decaens / Adobe Stock

CAEN NORMANDIE

Services à domicile
du CCAS de la Ville de Caen

La Ville de Caen accompagne les seniors au quotidien : son centre communal d'action sociale (CCAS) vous propose une gamme de services à domicile adaptés à vos besoins de prise en charge.

CAEN.FR

CAEN NORMANDIE

Vous souhaitez vivre chez vous

Vous avez besoin d'assistance pour accomplir certaines tâches, ou de conseils pour votre vie quotidienne ?

Plusieurs solutions existent pour favoriser votre maintien à domicile et vous permettre de bien vivre «à la maison» :

Auxiliaire de vie – Aide à la vie

Le service auxiliaire de vie du CCAS de Caen intervient au domicile de personnes âgées de plus de 60 ans dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et de personnes vivant avec un handicap au titre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

45 auxiliaires de vie diplômées aident et accompagnent celles et ceux dont la perte d'autonomie nécessite l'assistance d'un tiers pour les actes essentiels de la vie courante, à l'exception d'actes de soins. Les interventions ont lieu entre 6h30 et 21h, du lundi au dimanche, selon le plan d'aide établi.

Les missions des auxiliaires de vie sont :

- l'aide à la toilette et à l'habillage
- l'aide au lever et au coucher
- l'aide aux transferts
- la préparation et la prise des repas
- l'entretien du logement et du linge
- les courses et l'accompagnement extérieur
- l'accompagnement dans les activités

Tarifs horaires de la prestation pour 2019 :

20,45 € en semaine (lundi au samedi)
22,78 € dimanche et jours fériés

Livraison de repas à domicile

Le service de repas à domicile du CCAS de Caen s'adresse à toute personne âgée d'au moins 60 ans ou vivant avec un handicap, et momentanément ou durablement dans l'incapacité de préparer ses repas ou de fréquenter les restaurants des résidences seniors.

Chaque jour, 3 cuisiniers et 4 préparateurs-livreurs cuisinent et conditionnent les repas (fonctionnement en «liaison froide»). Les menus sont conçus avec une diététicienne. Ils sont équilibrés et adaptés au sujet âgé, avec la possibilité, sur prescription médicale, de repas sans sucre ajouté et/ou sans sel ajouté.
Les repas sont livrés à domicile tous les 2 jours selon le secteur d'habitation. Le livreur a également pour mission de veiller à la situation de la personne à chacun de ses passages.

Le repas se compose d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un produit laitier, d'un dessert, de pain et d'un potage.

Le poisson est au menu les mardis et vendredis. Une gamme d'entrées et de plats de substitution est prévue en cas d'intolérance, d'allergie et selon les goûts de chacun.

Exemple de menus :

En semaine : poireaux vinaigrette, bœuf bourguignon accompagné de carottes, fromage ou laitage, poire au vin
Le dimanche : terrine de saumon, sauté de lapin chasseur, printanière de légumes, fromage ou laitage, pâtisserie.

Tarif du repas en 2019 :

9,58 € (livraison comprise)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les prestations facturées des services auxiliaires de vie, repas à domicile et téléassistance vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% des sommes engagées.

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD du CCAS de Caen dispose d'une capacité d'accueil de 134 places, dont 6 pour personnes de moins de 60 ans vivant avec un handicap ou présentant une pathologie chronique.

Sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice, 36 aides-soignantes diplômées assurent à domicile, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort. Les interventions ont lieu de 8h à 12h et de 15h à 18h, du lundi au dimanche, selon les besoins évalués par l'infirmière coordinatrice.

Le SSIAD pourra ainsi permettre :

- d'éviter une hospitalisation,
- de faciliter un retour à domicile après une hospitalisation,
- de prévenir ou de retarder la dégradation progressive de l'état de santé,
- d'éviter, de retarder l'admission en établissement d'hébergement,
- d'accompagner jusqu'au bout de la vie,
- d'aider et soutenir les aidants naturels.

Téléassistance

Le service de téléassistance du CCAS de Caen permet à toute personne âgée de plus de 60 ans, ou vivant avec un handicap, d'avoir accès à un dispositif d'alerte pour toute situation d'urgence.

Le dispositif est composé d'un déclencheur (médaillon ou bracelet) et d'un transmetteur qui, activé lors d'un événement dans le logement, contacte une centrale d'écoute qui organisera l'intervention suivant la situation.

La participation financière est calculée en fonction des ressources.

Tarifs 2019 :

Ressources mensuelles	Participation mensuelle
Jusqu'à 843 €	8,06 €
De 844 € à 1408 €	19,18 €
De 1408,01 € à 2815 €	25,85 €
Plus de 2815,01 €	34,85 €

Au-delà de cette prestation de base, des options payantes sont également proposées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

CLIC Caen & Couronne (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Vous recherchez un logement au sein d'une résidence réservée aux retraités ou un logement adapté à la perte d'autonomie ou à la dépendance ? Vous voulez vous renseigner sur les aides aux aidants et les autres services à domicile sur Caen ?

Le CLIC Caen et Couronne est l'interlocuteur privilégié des personnes âgées de plus de 60 ans pour toutes ces questions (guichet unique).

17, avenue Pierre Mendès France Bat F2. 1er étage.

02 50 22 40 20 • Accueil du lundi au vendredi (9h-12h30 et 13h30-16h30).